

IDOSSIER

- Le marché du livre turc **PAGE 88**
- La Turquie en chiffres **PAGE 90**
- La liberté de publier n'est pas toujours respectée **PAGE 92**
- Le recul du français affecte peu les exportations **PAGE 96**
- Entretien avec Ahmet Insel, éditeur d'Orhan Pamuk **PAGE 100**

PAR ANNE-LAURE WALTER (envoyée spéciale)

SPÉCIAL FRANCFORT

La Turquie en campagne

Invitée d'honneur de la Foire de Francfort, du 15 au 19 octobre, au cœur d'une saison culturelle en France l'an prochain, la Turquie cherche à se faire une place dans le paysage culturel occidental. Une volonté qui passe par la mise en avant de son patrimoine littéraire. Cependant, le piratage et les carences de la diffusion-distribution pèsent sur son marché du livre.

*t*urquie-Allemagne : il ne s'agit pas de la revanche de la dernière demi-finale de l'Euro de football de juin dernier, mais de l'affiche de la prochaine Foire internationale du livre de Francfort. Avec 2,5 millions d'Allemands ayant des racines turques, c'est un invité très particulier que reçoit la grande manifestation professionnelle, du 15 au 19 octobre, à l'occasion de son soixantième anniversaire. De leur côté, les éditeurs turcs voient dans cette mise à l'honneur une belle perche à saisir. « Les auteurs turcs n'étaient vraiment pas connus dans les pays occidentaux. Puis, il y a deux ans, Orhan Pamuk a reçu le prix Nobel de littérature et, maintenant, la Turquie est l'invitée de la Foire de Francfort : notre pays entre doucement dans le paysage mondial de l'édition », veut





Une librairie d'occasion à Istanbul.

Les copies pirates fleurissent un peu partout dans les rues, présentées sur une couverture, proposées sous le manteau aux arrêts de bus, ou exposées chez les bouquinistes. Elles représenteraient 40 % des ouvrages qui circulent sur le marché.

croire Sevi Sönmez, responsable des droits pour les éditions Yapi Kredi. Une centaine de maisons turques seront présentes dans le hall 5.1, tandis que de multiples animations sont prévues, sur 4 000 m², dans le pavillon d'honneur.

Candidate officielle à l'Union européenne depuis 1999, mais toujours recalée, la Turquie souhaite se faire entendre au-delà de ses frontières. Les auteurs sont des porte-voix idéaux. Un signe : le gouvernement, qui ne mène aucune politique d'aide à l'édition, a pourtant mis en place en 2005 un plan de soutien à la traduction d'ouvrages turcs à l'étranger, dont ont bénéficié 159 titres. Par ailleurs, Istanbul a été choisi comme l'une des capitales européennes de la culture en 2010. Le pays sera au cœur

d'une saison culturelle en France de juillet 2009 à mars 2010. Pour clore ce cycle, les éditeurs turcs envisageraient volontiers ensuite une invitation d'honneur au Salon du livre de Paris.

Des banquiers éditeurs. Les livres comme ambassadeurs de la culture ? La démarche se conçoit depuis que le marché du livre turc s'est stabilisé. Malmenée par les coups d'Etat de 1960 et de 1980, qui ont entraîné l'arrestation d'éditeurs, d'auteurs et de traducteurs, et la fermeture de nombreuses librairies, l'édition turque retrouve peu à peu équilibre et structures. Le nombre de maisons d'édition a doublé en six ans, atteignant les 1 800 dont une vingtaine, installées à Istanbul, publient plus de cent >>>

DOSSIER Spécial Francfort : la Turquie

LA TURQUIE EN CHIFFRES

Population

70 millions d'habitants répartis sur 783 000 km² dont 3 % situés en Europe et 97 % en Asie Mineure. La moyenne d'âge est de 28 ans (60 % des Turcs ont moins de 30 ans) ; le taux d'alphabétisation de 82 %.

Religion

La liberté de culte est assurée par la Constitution. 99 % de la population est musulmane. La majorité pratique un islam modéré.

Economie

Après avoir atteint en 2004 son niveau record depuis 38 ans (+ 9,9 %), le taux de croissance de l'économie ralentit, mais il était encore de 4,5 % en 2007. Le salaire minimal brut s'établit à 419 livres turques (250 euros). Le taux de chômage est de 10,5 % (France : 8 %). Une personne sur quatre

vit sous le seuil de pauvreté. L'inflation atteignait 8,4 % en 2007 (France : 2,6 %).

Edition

En 2006, 1 724 éditeurs répertoriés ont réalisé un chiffre d'affaires de 360 millions d'euros, avec une production annuelle de 32 750 titres, dont près de la moitié dans les domaines scolaire et parascolaire, et 37 % en fiction. Le prix moyen du livre est de 30 livres turques soit 18 euros. La distribution est assurée par 50 grossistes.

Librairie

6 000 points de vente de livres répertoriés, majoritairement indépendants, dont beaucoup de petites échoppes, quelques grosses librairies (Robinson Crusoe à Istanbul, Dost Kizilay à Ankara ou Kabile à Izmir) et des

chaînes de librairie dont D & R (groupe Dogan, 67 succursales) et Remzi (appartenant aux éditions éponymes, 12 magasins). Les hypermarchés et grandes surfaces alimentaires (Carrefour et Migros) ont ouvert des rayons livres depuis peu.

Bibliothèques

1 156 bibliothèques publiques et 277 universitaires. Le budget alloué aux bibliothèques était de 337 500 euros en 2005, soit l'équivalent de ce que dépense pour la lecture publique une commune de 30 000 habitants en France.

A.-L. W.

Sources : Agence turque d'enregistrement des ISBN, Turkish Statistical Institute, Association des éditeurs turcs, Foire de Francfort. Pour en savoir plus sur le marché du livre turc, voir l'étude « L'édition en Turquie », par Nermin Mollaoglu, Bief, mars 2008.



ANNE-LAURE WALTER/LH

Ahmet Salcan, directeur de Is Kültür.

>>> titres par an. Parmi les plus importantes, trois appartiennent à des sociétés dont la publication de livres n'est pas la principale source de revenus. Particularité du paysage éditorial turc, deux groupes bancaires, Yapi Kredi et Is Bankasi, ont développé depuis les années 1950, une activité d'édition. Ils sont des acteurs centraux du marché avec chacun une production annuelle de 200 à 300 titres.

Proches du mécénat. Gérées comme des maisons d'édition à part entière, ces entreprises n'ont cependant pas les mêmes impératifs de rentabilité, au point que leur démarche relève en partie du mécénat. Is Kültür, adossé à Is Bankasi, par exemple, fondée en 1956 par un ancien ministre de l'Education, Hasan Ali Yücel, ne traduit aucun best-seller et mène une politique de bas prix. « *Le mot d'ordre du fondateur était d'œuvrer pour le progrès intellectuel de la Turquie, et, dans ce dessein, il est capital que les œuvres classiques soient disponibles* », explique l'actuel directeur, Ahmet Salcan qui vient de lancer une collection de 92 titres parmi lesquels, l'an prochain, *Le capital* de Karl Marx. Quant à la branche édition de Yapi Kredi, également créée en 1956, après n'avoir édité que de la jeunesse de *Lucky Luke* à *Harry Potter*, elle publie depuis 1992 de la littérature, des documents et des beaux livres. La banque possède aussi une galerie d'art et un musée.

En 1999, un autre investisseur, dont le métier n'est pas initialement l'édition mais la communication, s'est lancé sur le marché du livre. Dogan Group, qui possède plusieurs journaux, magazines et chaînes de télévision est devenu en moins de dix ans le plus important éditeur du pays avec sa filiale Dogan Kitap. Détenteur de licences importantes en jeunesse comme celles de Disney ou Mattel, le « Hachette turc », installé dans une grande tour du quartier des affaires d'Istanbul, a développé le secteur littérature avec de gros best-sellers - dont le Français Jean-Christophe Grangé -, ainsi que des sciences humaines et du pratique. Il cumule les citations dans les listes de meilleures ventes des différents circuits de distribution. Dogan Kitap est aussi la première maison d'édition turque à être associée à une société étrangère puisqu'elle est détenue à 51 % par le groupe danois Egmont, depuis 2005.

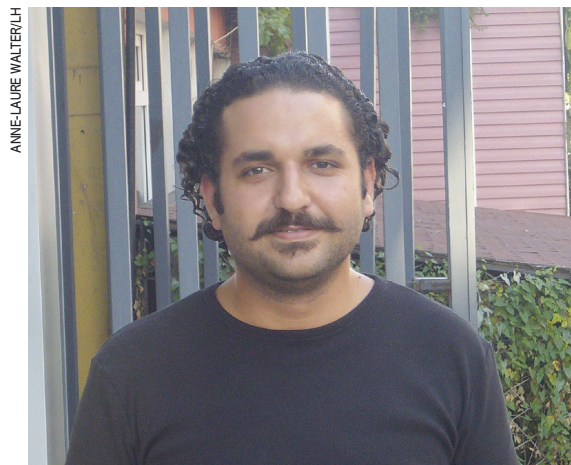
Des indépendants exigeants. Face à ces trois géants, les éditeurs indépendants, dont l'histoire est souvent liée aux bouleversements politiques du pays, maintiennent des programmes éditoriaux exigeants dans les domaines de la littérature et des sciences humaines. La plupart des maisons, marquées par la forte personnalité de leur créateur, ont vu le jour à la suite du coup d'Etat du 12 sep- >>>



ANNE-LAURE WALTER/LH

Musée de l'innocence, le dernier roman d'Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature 2006, en vitrine à Istanbul.

DOSSIER Spécial Francfort : la Turquie



Ihsan Sonmez, responsable du développement de l'éditeur indépendant Timas.



Gülgün Çarkaglu, directrice générale de Dogan Kitap.

>>> tembre 1980. « En 1982, le gouvernement mis en place par les militaires avait poussé vers une retraite forcée un nombre important d'enseignants du supérieur, tandis que beaucoup de ceux épargnés avaient démissionné en signe de protestation, raconte Ahmet Insel, le fondateur d'Iletisim et éditeur d'Orhan Pamuk (voir à ce sujet son interview page 100), qui s'occupait alors d'une revue politique qui a été interdite. J'ai donc créé une maison d'édition pour permettre à ces intellectuels de s'exprimer. »

Son histoire ressemble à celle de Can, fondée par l'écrivain Erdal Öz, emprisonné au moment du coup d'Etat, ou à celle de Metis qui débute quelques années plus tard. A l'autre bord politique, Timas a aussi vu le jour en 1982. « A l'époque, les éditeurs étaient forcément de droite ou de gauche, la neutralité n'existait pas et Timas est issu des franges de la droite religieuse, explique son responsable du développement Ihsan Sonmez. Aujourd'hui nous avons évolué, précise-t-il. Nous ne sommes plus uni- >>>

LA LIBERTÉ DE PUBLIER N'EST PAS TOUJOURS RESPECTÉE

Si la situation s'est beaucoup arrangée ces dernières années, certains éditeurs comme Ragip Zarakolu connaissent un harcèlement judiciaire constant.

Le 18 septembre dernier, à Amsterdam, Ragip Zarakolu a reçu pour 2008 le prix Liberté de publier décerné par l'Union internationale des éditeurs (UIE). Directeur de la maison d'édition turque Belge, fondée en 1977 avec son épouse aujourd'hui décédée, Ayse Nur Zarakolu, il a été récompensé pour son refus d'abandonner sa campagne en faveur de la liberté de pensée, en dépit d'une peine de trois ans de prison.

Militant depuis plus de trente ans — il a été interdit du territoire turc de 1971 à 1991 — Ragip Zarakolu a fondé le quotidien *Demokrat* interdit après le coup d'Etat de 1980, et a participé à la création de l'association des droits de l'homme en Turquie en 1986. En juin dernier, il a été incriminé en vertu de l'article 301 pour la



Ragip Zarakolu reçoit le prix Liberté de publier 2008, décerné par l'UIE.

publication d'essais sur le génocide arménien. On estime à trente le nombre de journalistes (la presse est la cible principale) mais aussi écrivains et éditeurs qui, comme lui, sont aujourd'hui poursuivis au titre de cet article. « Si la

situation de la liberté d'expression s'est beaucoup améliorée depuis le milieu des années 1990, grâce au processus européen, elle s'est à nouveau dégradée en 2007 avec, comme symboles, l'assassinat de Hrant Dink en janvier et les meur-

tres, en avril, à Malatya, des éditeurs protestants de la maison Zirve, assassinés dans leurs bureaux, raconte Alexis Krikorian, le directeur de la commission Liberté de publier de l'UIE. En 2008, les poursuites

d'écrivains et d'éditeurs continuent, parfois ils sont condamnés au titre de l'article 301 comme Ragip Zarakolu, parfois au titre d'autres articles ou d'autres lois comme la loi 5816 (insulter la mémoire d'Atatürk), la loi anti-terroriste,

l'article 318, etc. La panoplie est très vaste. Le 301 n'est qu'un symbole à mon sens. »

Entre 2006 et 2007, sur la base de cette armada légale, 43 auteurs et traducteurs ainsi que 24 éditeurs ont été amenés à comparaître devant les tribunaux. Tous ces procès créent un climat pernicieux, et ceux qui font preuve de courage risquent, par ces poursuites, d'être désignés comme cible pour les nationalistes. Mais ce n'est pas la première fois qu'un éditeur turc se voit distingué par des confrères étrangers pour diffuser la pensée malgré les pressions. En 2005, Abdullah Keskin, fondateur d'Avesta, qui publie notamment de la littérature kurde en kurde, a reçu le prix américain Jeri-Laber Liberté de publier.

A.-L. W.

IDOSSIER Spécial Francfort : la Turquie



Rasit Çavas, responsable éditorial de Yapi Kredi.



Mehmet Demirtas, codirecteur de l'agence littéraire Kalem.



Ayça Sezen, éditrice chez Can.

>>> *quement une maison d'édition islamique. Nous avons diversifié notre catalogue tout en veillant toujours à enseigner aux enfants la religion de la meilleure façon qui soit.* » Une évolution qui touche l'ensemble du monde de l'édition turque depuis le début du XXI^e siècle.

La découverte du marketing. « *Ce qui a le plus changé, ces dernières années, c'est que les éditeurs ont découvert l'importance du marketing et la communication* », souligne Gülgün Çarkaglu, la directrice générale de Dogan Kitap. Inexistant il y a encore cinq ans, le budget publicitaire de Timas atteint désormais le million d'euros. Parallèlement, « *il existe une volonté de s'ouvrir plus aux échanges internationaux* », pointe Mehmet Demirtas, qui codirige Kalem, l'une des neuf agences littéraires du pays, et représente une cinquantaine d'auteurs. L'édition turque a toujours beaucoup publié de littérature étrangère. Par nécessité après les coups d'Etat – les traductions représentaient alors les deux tiers de la production –, mais aussi par tradition. Depuis l'instauration de la République de Turquie en 1923, les intellectuels et les universitaires se sont nourris de culture occidentale. Aux prestigieuses éditions Metis, « *les traductions représentent plus de la moitié du catalogue, en sciences humaines comme en littérature* », indique la responsable des droits, Basak Ertür. Les éditeurs, pour la plupart bilingues en anglais ou en français, fréquentent les foires internationales d'échanges de droits et arrivent désormais à Francfort avec des catalogues et des livres traduits en anglais. En Turquie, l'anglais demeure de très loin la langue la plus traduite, suivi de l'arabe, de l'allemand puis du français. Mais à Francfort, Yapi Kredi diffusera cette année un petit livret comprenant une nouvelle de Füzûzan, *Pensionnaire d'Etat*, traduite en français grâce à une coédition avec Bleu autour.

Dans le contexte de la mondialisation, cette ouverture vers l'extérieur apparaît d'autant plus comme une nécessité que le marché national tend, comme dans les pays occidentaux, à se rétrécir. Si le nombre de titres publiés augmente, les tirages, eux, sont en chute. « *Il y a vingt ans, le tirage moyen était de 5 000 exemplaires ; aujourd'hui, il plafonne à 1 000 exemplaires* », déplore Rasit Çavas, le responsable éditorial de Yapi Kredi. A plus de 3 000 exemplaires, « *il s'agit d'une bonne vente* », assure Ayça Sezen, éditrice chez Can, se faisant l'écho de la plupart des éditeurs. Les éditeurs se heurtent notamment à la faiblesse du pouvoir d'achat des Turcs. Alors que le salaire mini-

mum n'est que de 250 euros, un livre coûte presque le même prix qu'en France, soit 18 euros en moyenne pour les couvertures cartonnées, et 8,90 euros pour les couvertures souples.

Reste que pour partir à la conquête du monde, la Turquie a besoin de régler ses problèmes internes, à commencer par la formation des professionnels, qui n'existe ni pour les éditeurs, ni pour les libraires. Bien qu'étendu, avec 6 000 points de vente répertoriés, le réseau de librairies est loin d'être réparti de façon homogène sur tout le territoire. En dehors de cinq ou six grandes villes, les librairies se font rares. Les livres sont difficilement accessibles dans les villages d'Anatolie malgré une cinquantaine de distributeurs-grossistes, dont les principaux sont le groupe Alfa qui, créé en 1990, contrôle 20 % du marché, ou Yeni Cizgi.

Librairies d'éditeurs. Depuis dix ans, des chaînes de grandes surfaces culturelles se sont développées à l'instar de D & R, qui possède 67 succursales et appartient à Dogan Group. Le contrôle du commerce de détail par les grands éditeurs est en effet une autre particularité du marché turc. La chaîne du livre se trouve d'ailleurs passablement déséquilibrée par le fait que les deux maisons adossées à des banques créent des points de vente où ne sont commercialisés que leurs propres livres. Is Kültür en possède cinq et Yapi Kredi quatre, dans les principales villes du pays. De plus, au moment où l'inflation atteignait des sommets, flirtant avec les 80 %, plusieurs éditeurs ont ouvert des librairies pour faire entrer des liquidités. Ils sont en effet confrontés à un problème de trésorerie chronique car, en Turquie, il faut payer dès la parution du livre la fabrication, l'imprimeur, le papier mais aussi l'auteur, sur la base d'un certain pourcentage du tirage. Les rentrées d'argent n'intervenant que six mois plus tard, la gestion de la trésorerie relève de l'équilibre, et dérape quand l'inflation explose. C'est ainsi qu'Iletisim a ouvert à la fin des années 1990 des librairies à Istanbul, Ankara ou Izmir, avant de les fermer après la désinflation.

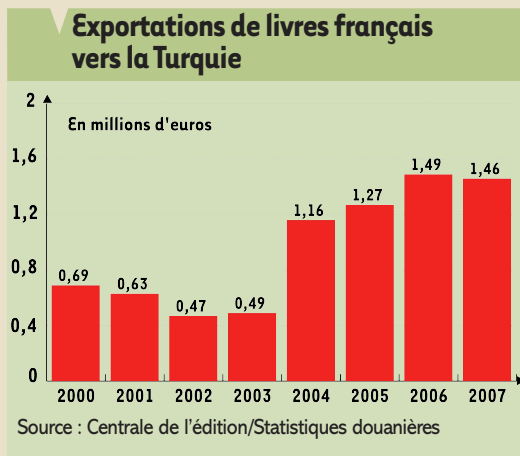
Les éditions Remzi ont ouvert, eux, leur chaîne en 1993, qui comprend aujourd'hui douze magasins. Depuis trois ans, la commercialisation en hypermarchés se développe aussi dans les réseaux Carrefour ou Migros. Enfin, les sites de vente en ligne se multiplient à l'image de idefix.com, dr.com.tr ou kitapyardu.com. Ainsi 15 % des revenus de Yapi Kredi proviennent des ventes en ligne. Reste que >>>

Les éditeurs, pour la plupart bilingues en anglais ou en français, fréquentent les foires internationales d'échanges de droits et arrivent désormais à Francfort avec des catalogues et des livres traduits en anglais.

LE RECUL DU FRANÇAIS AFFECTE PEU LES EXPORTATIONS

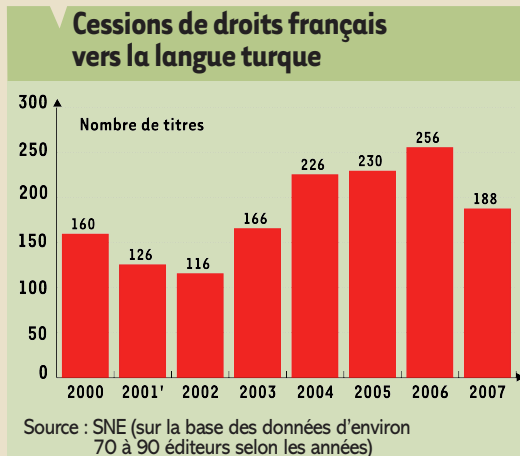
Autrefois principale langue étrangère dans l'Empire ottoman, le français est détrôné par l'anglais et l'allemand. Mais les exportations de livres français résistent.

Dès le XVIII^e siècle, plusieurs journaux en français, d'abord hebdomadaires puis quotidiens, étaient vendus dans les rues d'Istanbul. Sous l'Empire ottoman, le français était une des langues les plus parlées en Turquie. Même l'administration était bilingue ! Les élites de l'Empire étaient toutes diplômées du lycée français de Galatasaray, qui a joué un rôle central dans la propagation de la langue de Molière. Ce lycée, autrefois impérial, a vu le jour après une visite à Paris du sultan Abdulaziz, en 1867. Impressionné par le système d'enseignement, il décide de créer un établissement selon ce modèle, avec des cours essentiellement dispensés en français. Aujourd'hui 646 élèves y sont inscrits. Au-delà, près de 50 000 Turcs suivent des cours en ou de français dans les grandes villes du pays



(Ankara, Istanbul et Izmir). Mais « dans les établissements publics, le français, langue de l'élite, est en perte de vitesse par rapport à l'allemand ou à l'anglais, même si les sections francophones dans les universités sont prisées », explique Mélanie Jaudron, qui travaille auprès de l'attachée pour la coopération à l'Institut

français d'Istanbul. De son côté, le livre en français a renforcé sa présence au cours des dernières années. En 2007, où la Turquie n'était toutefois que le 33^e client de l'édition française, les exportations de livres français se sont fixées à 1,463 million d'euros, soit plus du double de leur niveau de l'an 2000, d'après



les statistiques douanières retraitées par la Centrale de l'édition (voir graphique ci-dessus). Et après avoir grimpé jusqu'à plus de 250 titres en 2006, les cessions de droits français en Turquie se sont établies à 188 titres en 2007 d'après le Syndicat national de l'édition (voir graphique ci-dessus). Depuis 1994, le ministère des Affaires étrangères

français accorde, par le biais de l'ambassade de France à Ankara et de l'Institut français d'Istanbul, une aide à la publication d'ouvrages français traduits en turc, dont vingt éditeurs ont déjà bénéficié. 146 titres sont déjà parus dans ce cadre, et une cinquantaine d'autres sont en préparation.

A.-L. W.

>>> pour les petits éditeurs ou ceux aux programmes spécialisés, il est particulièrement difficile de pénétrer ces circuits, tandis que la librairie indépendante est à la peine. L'Etat l'a privée d'une source importante et régulière de revenus en distribuant gratuitement les manuels scolaires aux élèves des classes élémentaires et du secondaire.

A destination des écoliers, l'Etat produit aussi une liste d'ouvrages prescrits, cent titres turcs et cent étrangers. Ce coup de pouce pour les éditeurs jeunesse dont les titres sont sélectionnés représente aussi un risque de récupération idéologique de ces ouvrages qui touchent toute la jeunesse. C'est ce qui inquiète le directeur d'Is Kültür qui a inauguré il y trois ans une branche jeunesse « pour lutter contre l'islamisation des maisons d'édition pour enfants qui déforment la traduction des classiques ». Dans un Etat où le chef du gouvernement, Recep Tayyip Erdogan, est membre du parti AKP, islamique modéré, la montée du religieux inquiète. « On trouve en librairie, pour quelques euros, une traduction de Pinocchio où l'on apprend que si son nez s'allonge c'est parce qu'Allah le punit pour avoir menti », poursuit Ahmet Salcan. Nous avons édité tous les textes libres de droits de la liste, en version intégrale, et nous le proposons en deux versions dont une de poche à 1,50 euro. C'est un moyen de lutter à la fois contre l'islamisation et le piratage. »

Car le piratage reste le plus gros fléau pour les éditeurs,

La librairie indépendante est à la peine car l'Etat l'a privée d'une source importante et régulière de revenus en distribuant gratuitement les manuels scolaires aux élèves des classes élémentaires et du secondaire.

et un véritable frein au développement de l'économie du livre et des échanges internationaux. « La Turquie est le paradis de la contrefaçon et nos livres n'y échappent pas », ironise Ayça Sezen. Le pays est l'un de ceux qui connaissent le plus haut taux de fraude dans sa production culturelle globale selon les données de l'IIPA (International Intellectual Property Alliance). Les copies pirates fleurissent un peu partout dans les rues, présentées sur une couverture, proposées sous le manteau aux arrêts de bus, ou exposées chez les bouquinistes. Elles représenteraient 40 % des ouvrages qui circulent sur le marché. Les éditeurs rassemblés dans l'Union des éditeurs turcs ont commissionné une société pour récupérer les faux qui circulent. 142 000 ont été saisis en 2005-2006. Mais les éditeurs ont beau ruser, les contrefaçons finissent toujours par circuler.

Des hologrammes contre le piratage. « Nous sommes l'éditeur depuis peu d'Elif Shafak. Pour éviter le piratage, nous avons publié son dernier livre en quadrichromie, ce qui est plus compliqué et coûteux », rapporte Gülgün Çarkaglu de Dogan Kitap. Nous avons quand même eu des versions piratées en noir et blanc. Et nous avons payé 4 000 euros pour collecter les contrefaçons et les démolir. Non seulement nous perdons de l'argent, mais en plus nous devons en dépenser. Quelle ironie ! » En dix ans, le piratage a explosé grâce aux progrès technolo-



Depuis dix ans, des chaînes de grandes surfaces culturelles se sont développées à l'instar de D & R, qui possède 67 succursales et appartient à Dogan Group.

giques qui permettent de scanner le titre et de l'imprimer rapidement. Pour lutter contre ce fléau, l'Etat a mis en place des hologrammes avec un numéro officiel, que l'on achète auprès du ministère de la Culture et que l'on colle sur chaque volume. Une travail de titan pour les gros tirages. Et une tâche de Sisyphe car des centaines de milliers d'autocollants ont été volées dans les entrepôts. « *Il s'organise maintenant un second marché parallèle de stickers piratés !* » déplore Rasit Çavas.

Quelque peu impuissant face à des pirates qui s'adaptent sans cesse, le gouvernement turc a cependant renforcé les sanctions. Il a fait changer le code civil, et le piratage est désormais considéré comme un délit public, le procureur pouvant être directement saisi et les peines pouvant aller jusqu'à de la prison. Pour le reste de l'édition, l'Etat intervient très peu. La censure n'existe pas en amont de la parution. Cependant, les éditeurs peuvent être la cible de procès, dans les six mois qui suivent la publication. L'article 301 du Code pénal prohibant « l'outrage à l'Etat » constitue alors la force de frappe. Souvent utilisé contre la presse, il l'est aussi à l'encontre de certains éditeurs qui connaissent une pression permanente (voir encadré p. 82).

Dans le même temps, l'Etat ne propose quasiment aucune aide à l'édition. L'industrie de l'édition, avec ses 360 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2006, ne représente pas un secteur assez dynamique pour bénéfi-

cier d'une ligne budgétaire. Quant aux 1 400 bibliothèques du pays, leurs budgets sont réduits à la portion congrue et le personnel reste insuffisant. Entre 2004 et 2006, 253 ont fermé leurs portes. De plus, aucune politique d'achat cohérente et indépendante n'a été établie. Les ouvrages sont choisis selon les goûts, les croyances et idéologies des forces au pouvoir. « *Le gouvernement doit consolider les bibliothèques publiques qui sont aujourd'hui le point faible de la chaîne du livre*, estime Rasit Çavas. Outre l'absence de cohérence dans les politiques d'achats, les budgets alloués ne sont pas suffisants. La plupart des bibliothèques n'ont pas de budget pour acheter les livres. Elles en ont pour construire le bâtiment, acheter les mobiliers, faire les peintures, puis on demande aux éditeurs de donner gratuitement des livres. Il n'existe pas encore de politique culturelle pour le livre. »

Cette carence évite cependant les récupérations politiques. Grâce aux deux organismes professionnels qui les représentent et qui ont travaillé avec le ministre de la Culture, l'Union des éditeurs de Turquie et l'Union de la presse et de la publication, les éditeurs ont formé une délégation extrêmement représentative à Francfort, montrant le dynamisme et la diversité de leur marché. D'ailleurs, la velléité de boycott de la foire par certains auteurs qui craignaient la récupération politique de ce déplacement a reçu peu d'échos.

ANNE-LAURE WALTER, À ISTANBUL

Suite p. 100

IDOSSIER Spécial Francfort : la Turquie

ENTRETIEN. Pour l'éditeur engagé du prix Nobel de littérature 2006 Orhan Pamuk, « la frontière entre propos diffamatoires, injures aux institutions et critique demeure imprécise » en Turquie.

Ahmet Insel : « Il n'existe pas de pression massive organisée »

Universitaire, enseignant à l'université de Galatasaray et à celle de Paris-I, Ahmet Insel est un éditorialiste réputé et une figure intellectuelle turque incontournable. Fondateur d'Iletisim, il est, depuis 1992, l'éditeur d'Orhan Pamuk, initialement publié par Can. A l'occasion de la parution en Turquie du dernier roman du prix Nobel de littérature 2006, il nous parle de son métier d'éditeur.

Livres Hebdo – Musée de l'innocence est en piles, en présentoirs ou en affiches dans toutes les vitrines des librairies d'Istanbul.

Les lecteurs ont-ils répondu à cette forte mise en avant du nouveau roman d'Orhan Pamuk ?

Ahmet Insel – Oui. Il s'agit pour nous, dès les premières semaines, d'un énorme succès comparé aux ventes de ses précédents romans et surtout par rapport à la taille du marché du livre en Turquie. Nous avons préparé un tirage de 100 000 exemplaires et, à la fin de la première semaine, nous avons dépassé les 80 000 ventes. Nous retirons à 100 000 exemplaires. Le livre démarre bien aussi en Allemagne où il est paru quasi simultanément (il est entrée directement à la 33^e place des meilleures ventes de romans du *Spiegel*, NDLR). L'éditeur allemand, Hanser, voulait que le livre soit disponible pour Francfort, d'autant qu'Orhan Pamuk prononcera le discours d'ouverture de la Foire.

Aviez-vous prévu un dispositif spécial pour éviter que le roman ne soit piraté ?

Je ne me fais pas d'illusions : dans un mois, *Musée de l'innocence* circulera sur le marché noir. Mais je voulais surtout éviter de tuer le lancement avec un piratage à la parution du livre. Quand des copies circulent dès le début, cela provient des fuites lors de l'impression. Et quand vous tirez 100 000 exemplaires, c'est très difficile de contrôler. Nous avons donc travaillé avec une imprimerie que nous connaissons bien et qui a mobilisé quelques personnes fiables. Les employés sont restés 24 heures sur 24 sur place, mangeant et dormant dans les locaux. Une fois imprimés, les exemplaires ont été placés sous scellés. Mais maintenant que le livre est en librairie, il est sûrement en train d'être scanné et bientôt imprimé. Nous avons beau nous organiser avec les autres éditeurs en pôle antipiratage, payer des informateurs, des avocats et des personnes pour collecter les contre-façons, ce mal ne recule que très faiblement.

Après l'assassinat du journaliste turco-arménien Hrant Drink, en janvier 2007, la sécurité d'Orhan Pamuk avait été mise en danger. Vit-il toujours à l'étranger ?

Oui, il habite aux États-Unis, mais pour des raisons pro-

fessionnelles et non parce qu'il craint pour sa vie. Il a signé un contrat de trois ans à l'université de Columbia, où il enseigne. Tout a commencé après un entretien accordé à un journal suisse, où il avait prononcé quelques phrases sur le massacre des Arméniens. Des poursuites avaient été lancées à son encontre pour dénigrement de l'identité turque mais avaient abouti à un non-lieu. Il vit depuis ce procès sous surveillance policière. Aujourd'hui, il y a un nouveau procès, plaidé non plus au pénal mais au civil. Il est intenté par des descendants des familles turques

qui estiment avoir subi un massacre perpétré par les Arméniens et considèrent la mémoire de leurs parents salie.

En tant qu'éditeur, subissez-vous des pressions et êtes-vous souvent poursuivi en justice ?

Nous avons eu quelques procès, essentiellement pour « pornographie ». Quand nous avons publié *Les nuits fauves* de Cyril Collard, nous avons été condamnés à payer une amende. Mais nous sommes libres de publier ce que nous voulons. Il n'existe pas de pression massive organisée. Notre maison d'édition édite énormément de sciences sociales sur des thèmes brûlants comme le gé-

nocide arménien avec les ouvrages de Taner Akçam ou le problème kurde. Nous faisons attention à ne pas faire de provocation, mais si l'auteur soutient que ce qui s'est passé en 1915 est un génocide, nous utilisons ce terme. Le problème en Turquie vient de la possibilité pour les tribunaux de voir dans une critique argumentée une « injure aux institutions publiques et à l'image de l'Etat turc ». Car certains articles du code pénal laissent libre cours à l'interprétation, à l'instar de l'article 301. La frontière entre propos diffamatoires, injures aux institutions et critique demeure imprécise.

L'amendement de cet article 301, le 30 avril dernier, peut-il changer les choses ?

Il a rendu cette interprétation plus difficile. De plus, les poursuites au titre de l'article 301 nécessitent désormais une autorisation préalable auprès du ministère de la Justice. Ce qui ajoute une responsabilité politique. Néanmoins la semaine dernière, pour un article dans un journal, le ministère a autorisé l'ouverture d'un procès.

PROPOS RECUEILLIS PAR A. -L. W.



OLIVIER DION

Ahmet Insel.